Qui sommes-nous ?

Un **S**ervice d'**A**ccompagnement à la **V**ie **S**ociale (**SAVS**) et un **S**ervice d'**A**ccompagnement **M**édico-**S**ocial pour **A**dultes **H**andicapés (**SAMSAH**). Nous intervenons auprès de personnes adultes, en situation de handicap moteur, avec ou sans troubles associés, habitant dans le Val d'Oise.

Notre accompagnement est réalisé par une équipe pluridisciplinaire. Nous intervenons à domicile et/ou dans l'environnement social, professionnel, institutionnel … dans le but de favoriser l'autonomie au quotidien. Pour bénéficier de cet accompagnement, il faut demander et obtenir une orientation auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Le SAVS-SAMSAH a un agrément pour 80 accompagnements.

Quelles sont nos missions ?

Selon le décret du 11 Mars 2005, l'accompagnement proposé, a pour objectif de *« Contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement médico-social adapté comportant des prestations de soins, favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité»*

Que faisons-nous dans le cadre d'une orientation vers le SAVS :

- Démarches administratives et budgétaires
- Organisation et suivis des aides humaines
- Recherche de logement (privé, social, structures adaptées…)
- Adaptation, aménagement de l'environnement (logement, véhicule, aides techniques…)
- Recherche d'une formation, d'un emploi ou maintien dans un poste
- Accès aux loisirs et aux vacances
- Soutien psychologique des personnes ou de leurs aidants familiaux
- Soutien ponctuel à la recherche de professionnels de santé

Et dans le cadre d'une orientation vers le SAMSAH, en complément des missions du SAVS :

- Coordination des suivis médicaux et paramédicaux
- Accompagnement possible aux consultations

- Organisation et suivis des soins

Nous intervenons en lien avec les aidants familiaux, les partenaires des secteurs médicaux, sociaux, de l'aide humaine, du logement, des loisirs…